

ANNEXE IIb

RÈGLEMENT D'EXAMEN

Certificat d'aptitude professionnelle <i>Charpentier de marine</i>			Scolaires (établissements publics et privés sous contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage habilités) Formation professionnelle continue (établissements publics)	Scolaires (établissements privés hors contrat) Apprentis (CFA et sections d'apprentissage non habilités) Formation professionnelle continue (établissements privés) Enseignement à distance Candidats individuels	
Épreuves	Unités	Coef.	Modes	Modes	Durée
UNITÉS PROFESSIONNELLES					
EP1 – Analyse d'une situation professionnelle	UP1	4	CCF*	Ponctuel écrit	3 h
EP2 – Réalisation d'un élément ou sous-ensemble d'une construction navale	UP2	9 ⁽¹⁾	CCF	Ponctuel pratique	15 h ⁽²⁾
EP3 – Réalisation d'un tracé	UP3	4	CCF	Ponctuel pratique	7 h
UNITÉS GÉNÉRALES					
EG1 – Français et histoire-géographie	UG1	3	CCF	Ponctuel écrit et oral	2 h 15
EG2 – Mathématiques – sciences	UG2	2	CCF	Ponctuel écrit	2 h
EG3 – Éducation physique et sportive	UG3	1	CCF	Ponctuel	

(1) Dont coefficient 1 pour la vie sociale et professionnelle.

(2) Dont 1 h pour la vie sociale et professionnelle.

* Contrôle en cours de formation.